

Philibert Beaudoin, Philias Longchamp et Mastai Fortin, censeurs; Georges Cloutier et Théophile Roy, visiteurs; Côme Hamel, commissaire-ordonnateur.

Ripon, No 51.

Chapelain, Rév. J. J. Guay; président, Stanislas Larose; 1er vice-prés., Alb. Sabourin; 2me vice-prés., Aug. Sabourin; secrétaire, J. E. Landriault; trésorier, Jos. Brunet; receveur, Lucien Paquette; censeurs, Médard Bourcier, Cl. Séguin, G. Lalande; visiteurs, J. Malette, Ald. Séguin, W. Neveu; com.-ord., R. Brunet.

Lac aux Sables, No 56.

Chapelain, Rév. J. C. Auger; président, J. B. Bergeron; 1er vice-prés., Paul Brisson; 2me vice-prés., A. Trépanier; secrétaire, J. A. Lavoie; receveur, B. Charest; trésorier, J. Simard; censeurs, H. Lavoie, E. Beaupré, A. Simard; visiteurs, F. X. Perron et O. Chouinard; com.-ord., Jos. Ville-neuve.

Ste-Anne de Prescott, No 59.

Chapelain, Rév. J. E. Coderre; président, Mandoza Ranger; 1er vice-prés., Arthur Lavigne; 2me vice-prés., Jules Dicaire; secrétaire, Joseph Binette; percepteur, Gilbert Roy; trésorier, Jos. Laferrière; censeurs, Célestin Clairmont, Ferdinand Gagnon, Albert Roy; visiteurs, Alphonse Lavigne, Victor Bélair; com.-ord., Max. Dicaire.

St-Alexis des Monts, No 61.

Chapelain, Rév. L. A. L. Dusbblon; président, H. Constantin; 1er vice-prés., Adolphe Lemay; 2me vice-prés., John Lemay; secrétaire, J. W. Robert; trésorier, Alfred Picard; receveur, Wilf. Lafrenière; visiteurs, J. E. Milot et J. B. Plante; com.-ord., Joseph Frappier; censeurs, Alp. Tremblay, Chs. Plante, Ant. St-Onge.

Casselman, No 68.

Président, Siméon Perrier; 1er vice-prés., Delphis Quesnel; 2me vice-prés., Germain Francoeur; secrétaire, J. A. Charlebois; trésorier, J. A. Charlebois; receveur, Alex. Pilon; visiteurs, Elie Gauthier, A. Bissonnette; com.-ord., H. Doran; censeurs, Euclide Marleau, Eug. Quesnel, Edm. Massicotte.

Grenville, No 72.

Rév. Joseph Gascon, chapelain; Honoré Laurin, président; Evariste Lavictoire, 1er vice-président; Trefflé Gascon, 2me vice-président; Lambert Pilon, secrétaire; A. O. Campeau, trésorier; Louis Hamon, receveur; Adélarde Lemay, Léo Clément, A. Périgny, Ferdinand Tessier, visiteurs; G. Larose, com.-ord.; E. D. Chantal, Joseph Clément, Hormidas Lemay, censeurs.

Ile-aux Noix, No 79.

Rév. J. A. Mandeville, chapelain; Louis Lanciault, président; Alf. Hébert, 1er vice-président; Alfred Noël, 2me vice-président; Omer Brault, trésorier; J. C. Brault, secrétaire et receveur; Charles Nolin, Jos. C. Boudreau et Hercule Tremblay, censeurs; Servule Boivin, Alf. Boivin, visiteurs; Henri Hébert, commissaire-ordonnateur.

Ste-Sophie de Lévrard, No 81.

Chapelain, Rév. Roch Joyal; président, Augustin Mailhot; 1er vice-prés., Edouard Nadeau; 2me vice-prés., Thomas Barabé; secrétaire, Dr C. B. Biron; trésorier, Geffray Beaudet; receveur, C. B. Poisson; censeurs, Léon Dussault, Arthur Mailhot, Joseph Gervais; visiteurs, Alphonse Mailhot, Alphonse Tousignant; com.-ordonnateur, Médéric Spénard.

St. Agapit, No 84.

Chap., Rév. P. A. Pouliot; prés., Jos. Fréchette; 1er vice-prés., Angus Demers; 2me vice-prés., Jos. Baron; sec., Francis Roger; trés., J. E. Desrochers; rec., Gaudias Demers; visiteurs, Arthur Olivier, Geo. Methot; com.-ord., E. Bergeron; censeurs, Alph. Carrière, Exite Demers, Jos. Methot.

St-Eugène, No 85.

Rév. F. Covenor, chapelain; J. Bte. Levaque, président; J. F. Laclelle, 1er vice-président; J. F. Séguin, 2me vice-président; G. N. Leroux, secrétaire; Naz. Aubary, trésorier; Nap. Labrosse, receveur; Ovide Marleau, Jos. Dupuis, visiteurs; Pierre St-Denis, commissaire-ordonnateur; J. H. Ville-neuve, Geo. Cadieux, Henri Pilon, censeurs.

Chicoutimi Ouest, No 105.

Chapelain, Rév. Père Courtois; président, Johnny Brassard; 1er vice-prés., Dominique Pednault; 2me vice-président, Théophile Deschênes; secrétaire, Jos. Bélanger; trésorier, Amédée Fortin; receveur, A. G. Gagnon; visiteurs, Chs. Girard, Joseph Tremblay; commissaire-ord., Ed. Langlois; censeurs, Victor Guimon, Joseph Boisvert, Pierre Lévesque.

Cacouna, No 111.

Rév. L. T. Landry, chapelain; Paul Dionne, président; James Johnson, 1er vice-président; Alphonse Bérubé, 2me vice-président; Jos. Larouche, secrétaire; Valmor Sirois, trésorier; Thomas Dionne, receveur; Chs. Côté, J. B. Bérubé, L. Lévesque, visiteurs; Ernest Larouche, commiss.-ordon.; Ed. Roy, Edouard Roy, Arthur Charbier, censeurs.

Ste-Anne de la Pocatière, No 117.

Chapelain, Rév. C. A. Gagné;

président, C. F. Dionne; 1er vice-président, J. C. Morin; 2me vice-président, Joseph Dubé; secrétaire, Jos. E. Lévesque; trésorier, Joseph Raymond; receveur, Charles Hudon; visiteurs, Napoléon Ouellet, Charles Boucher; commissaire-ord., W. Lebel; censeurs, Jos. Sirois, Edouard Thériault, Eugène Caze.

Windsor Mills, No 123.

Chapelain, Rév. M. Boulé; président, Jos. Chicoine; 1er vice-prés., Chs. A. Lafontaine; 2me vice-prés., A. Verrette; secrétaire, Alfred Drapeau; receveur, Raymond Mercier; visiteurs, Pierre Caron, Geo. Loisselle; com.-ord., Cyrille Lavoillier; censeurs, Honoré Laroche, Jos. Graveline, Phil. Demers.

St-Philippe, No 127.

Chapelain, Rév. M. Montour; président, H. Paquin; 1er vice-président, Albani Lamarche; 2me vice-président, Jos. Raymond; secrétaire, Joseph Paquette; trésorier, Emile Laurin; receveur, J. B. Lalonde; visiteurs, Jos. Guay, Nap. Roy, Ph. Drouin; com.-ord., Alb. Paradis; censeurs, Fortunat Richer, Jos. Legault, Siméon Richer.

Assemblées

La Constitution dit clairement que le Bureau de direction de chaque Conseil local doit se réunir tous les quinze jours. Elle stipule aussi que l'Exécutif peut suspendre ou révoquer la charte de tout Conseil local qui refuse ou néglige de tenir des assemblées régulières sans raison grave.

Nous prions nos Conseils locaux de tenir régulièrement leurs assemblées. Il ne faut pas que ce soit quelques officiers seulement qui procèdent à l'administration des affaires d'un Conseil local; il faut que tout le Bureau de direction participe à cette administration. C'est lui qui est responsable. Et, la concentration de pouvoirs et de prérogatives dans les mains d'une seule personne n'est propre qu'à créer des difficultés et qu'à nuire aux intérêts véritables de la Société.

Il incombe au Bureau de direction d'apporter un soin méticuleux à la vérification des demandes de bénéfices en maladie. Certains Conseils ne sont certainement, pas sous ce rapport, bien administrés. Et, durant certaines périodes, le montant payé en bénéfices en maladie semble trop élevé.

Ce que chacun doit faire

Le Sociétaire doit :

- Lire les conditions de sa police.
- Payer sa contribution le 1er jour du mois.
- Donner sans retard avis de sa maladie pour recevoir ses bénéfices.
- Fournir son extrait de baptême à la Société
- Faire changer, quand il y a lieu, les bénéficiaires de sa police.
- Envoyer au bureau-chef l'examen médical de sa femme, s'il a été admis après le 4 octobre 1906.
- Lire le "Prévoyant".

x

Le Percepteur doit :

- Se mettre au courant des règlements de la Société.
- Envoyer son rapport mensuel le 20 de chaque mois.
- Veiller à ce que les membres ne se laissent pas suspendre ou rayer.
- Notifier le bureau-chef des changements d'adresses des sociétaires.

[x]

Le conseil doit :

- Tenir ses assemblées régulièrement.
- Surveiller les affaires de la Société dans sa localité.
- Travailler activement au recrutement.
- Ne payer des bénéfices en maladie qu'à ceux qui y ont véritablement droit.
- Aviser l'Exécutif si quelqu'un de ses membres a une conduite scandaleuse ou fait abus de boisson.

x

L'Agent doit :

- Recruter de bons risques seulement.
- Se souvenir qu'il faut avoir 16 ans révolus pour entrer dans la Société, et non encore 50 ans.
- Informar l'aspirant que la cotisation est fixée d'après l'anniversaire le plus rapproché de la date d'admission.
- Avertir l'aspirant que la somme de \$1.25 sera retenue sur son dépôt s'il n'est pas accepté
- Envoyer au bureau-chef, avec la demande d'admission, le plein montant du dépôt.

x

Le Médecin-examineur doit :

- Se conformer aux "Instructions" inscrites sur la formule n° 2.
- Ne pas examiner les personnes âgées de moins de 16 ans et de 50 ans au plus.